



L'an deux mil dix-neuf, le 24 juin, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalou, légalement convoqués le 17 juin, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de monsieur Yves QUESTEL, maire.

Etaient présents : Y. Questel, A.Jéhanno, E. de Blois Hamon, G. Stévant, H. Croyal, F. Nicolas, A. Bidet, M. Burban, K. Rebout, D. Houssaye, P. Maillot, R. Bernard, C. Le Bodic, J. Daud, L. Quistrebart, G. Boulvais, S. Valiente, D. Catrevaux, D. Mauguen, M. Fisch, M. Guillerme, A. Célard, G. Fordos,

Absents ayant donné pouvoir : C. Cruaud à J. Daud, F. Gaillard à Y. Questel, G. Camenen à E. de Blois Hamon, L. Cario à G. Stévant, J. Yvon à C. Le Bodic, H. Coët à D. Catrevaux, G. Le Coguic à K. Rebout, XP. Boulanger à D. Mauguen, T. Bourbon à G. Fordos, R. Villeneuve à M. Fisch

Absents : D. Ernotte, M. Briantais, P. Petrolli, D. Papeil, M. Benvéniste, M. Rikline, C. Sébille, C. Poulard,

Secrétaire de séance : C. Le Bodic

Nombre de conseillers en exercice : 41 – Nombre de conseillers présents : 23 – Nombre de pouvoirs : 10 – votants : 33 – Absents : 8

2019-06-24 – CULT 82 – TARIFS MEDIATHEQUE – ANNEE 2019

Rapporteur : Monsieur MAUGUEN

Dans le cadre de la refonte des catégories d'abonnement prévue par la convention de sous réseau « Pôle 4 », il est proposé d'appliquer les tarifs préconisés par le Groupe de Travail formé au sein de GMVA.

Emprunt de 10 documents par carte.

PROPOSITION TARIFS MEDIATHEQUE SEPTEMBRE 2019	
Catégorie jeunes de 0 à 18 ans	0€
Catégorie adulte individuel	10 €
Catégorie collectivité, personnel médiathèque et bénévoles.	0€
Catégorie situation sociale particulière (minima sociaux, étudiant, demandeur d'emploi)	0€
Catégorie courts séjours	5€
Catégorie extérieur (Hors pôle)	15€
Carte égarée	3.50 €
<i>Pour toutes les catégories (sauf extérieur), l'inscription se fait dans la commune de résidence. La carte est valable sur le pôle de rattachement.</i>	

Aujourd'hui 5 documents par carte

TARIFS MEDIATHEQUE à ce jour	
Catégorie jeunes de 0 à 18 ans (sauf DVD)	0€
Catégorie adulte individuel	20.80€
Catégorie collectivité, personnel médiathèque et bénévoles.	0€

Envoyé en préfecture le 27/08/2019
Reçu en préfecture le 27/08/2019
Affiché le
ID : 056-200055952-20190827-DE822019B-DE

Catégorie situation sociale particulière (minima sociaux, étudiant, demandeur d'emploi)	10.40€
Catégorie courts séjours Caution	10.40€
Catégorie extérieur (Hors commune)	Pas de distinction
Carte égarée	1.50€
Abonnement Famille	20.80€
Pénalité pour retard 1.50€/livre	

Après avis favorable de la commission « Culture, sports et vie associative » réunie le 29 mai 2019, il est proposé de fixer les tarifs communaux relatifs à la médiathèque comme décrits ci-dessus.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal

APPROUVE les tarifs à compter du septembre 2019 relatifs à la gestion de la médiathèque conformément au tableau ci-dessus,

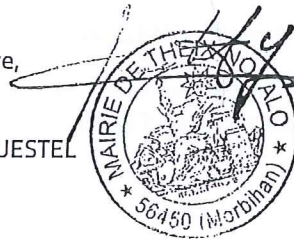
DONNE pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

A Theix-Noyal, le 25 juin 2019

Le maire,

Yves QUESTEL



Affiché le :